



**COMPLEXE
ENVIRONNEMENTAL
MONTRÉAL-EST**

**GROUPE
C. LAGANIÈRE**

TRAÇABILITÉ ET MATÉRIAUX ACCEPTÉS AU CEME

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2023, LA TRAÇABILITÉ EST OBLIGATOIRE POUR TOUS.

Tous les sols >A reçus au CEME doivent être tracés



Attestra est la plateforme gouvernementale destinée à la traçabilité: elle permet de suivre les déplacements des sols contaminés afin de contrer les déversements illégaux, dommageables pour l'environnement et pour l'industrie des sols contaminés. En conformité au Règlement sur la traçabilité des sols contaminés excavés, les intervenants qui sont impliqués dans la gestion de ces sols au Québec (propriétaires des sols, maîtres d'ouvrage, responsables des sites récepteurs tels que le CEME, etc.) doivent donc procéder à leur inscription dans le système de traçabilité **Attestra**.

MARCHE À SUIVRE POUR DISPOSER DE SOLS PROPRES OU CONTAMINÉS AU CEME

- 1 EFFECTUEZ VOTRE DEMANDE**
 - a. Par téléphone au 514.299.7614 ou par courriel à dniquette@gr-laganiere.com
 - b. Ayez sous la main vos volumes à disposer et vos certificats d'analyse/rapports environnementaux.
- 2 RECEVEZ NOTRE PROPOSITION**
 - a. Sur acceptation de notre offre de service, vous obtiendrez un numéro d'autorisation et une copie pré-remplie du manifeste de transport.
- 3 PRÉPAREZ VOTRE PROJET**
 - a. Créez votre projet dans Attestra
 - b. Invitez vos participants: CEME CTS (sols contaminés) et/ou CEME VALO (sols propres à valoriser)
 - c. Créez vos lots de sols
 - d. Avisez le CEME de votre arrivée 24h à l'avance
- 4 DISPOSEZ VOS SOLS AU CEME**
 - a. Complétez un bordereau Attestra (électronique) et un bordereau CEME (papier) par camion.
 - b. Inscrivez le # Attestra au coin en haut à droite du bordereau CEME.
 - c. Présentez-vous à la balance du CEME.
- 5 OBTENEZ VOS PREUVES DE CONFORMITÉ**
 - a. Consultez en temps réel vos dispositions sur le site d'Attestra.
 - b. Dès le lendemain, recevez votre registre de réception de sols et vos copies de manifestes.

Tout au long du processus, notre équipe est disponible pour vous accompagner!

TYPES DE MATÉRIAUX ACCEPTÉS AU CEME

- > Sols caractérisés
- > Sols non-caractérisés
- > Sols boueux
- > Eaux contaminées
- > HP_{C10-C50}
- > COV
- > HAP
- > Matières granulaires résiduelles
- > Contamination mixte traitable
- > Sols faiblement contaminés ou non contaminés pour valorisation

* Sur demande, tous autres types de matériaux seront considérés en vertu de notre certificat d'autorisation.



**PENSEZ CIRCULAIRE ET REVALORISATION!
TYPES DE MATÉRIAUX DISPONIBLES AU CEME***

- > MR1, MR2, MR3 (pierre, béton, asphalte)
- > Sols <A et AB
- > Terre végétale

* Selon les disponibilités

10 000, boul. Métropolitain
Montréal-Est, H1B 4W3
T: 514 645.6868



Ici, vos sols sont bien traités

groupelaganiere.com